

RICHARD DELL'AGNOLA

DÉPUTÉ DU VAL-DE-MARNE  
MAIRE DE THIAIS

Monsieur Raymond CHARRESON  
Maire de Rungis  
Hôtel de Ville  
5 rue Sainte-Geneviève  
94150 RUNGIS

Paris le 8 avril 2010

Monsieur le Maire,

Ainsi que vous le savez, j'ai apporté mon soutien à l'association « préservons Rungis » considérant que ce projet soulève des questions qui auraient mérité une large concertation.

Déjà je vous avais, en juin 2008, informé que j'avais reçu, à leur demande, les représentants de l'association et je vous avais sensibilisé sur la nécessité, me semblait-il, que le maire de la commune puisse entendre ce qu'une partie importante de rungissois avait à dire sur la nature de ce projet. Il ne semble pas que ce soit le choix que vous avez fait.

Aujourd'hui je m'adresse à vous pour vous exprimer l'inquiétude grandissante de tous ceux qui s'interrogent sur le risque d'une altération profonde du cadre et de la qualité de vie de Rungis si les projets de densification urbaine en discussion voient le jour.

Votre ville est restée un îlot protégé presque provincial à quelques kilomètres de Paris, ce qui en constitue le charme et l'attrait.

Tout cela peut changer très vite, tant la situation particulière de Rungis suscite des convoitises.

Des maires voisins aux administrateurs de projets régionaux et nationaux, chacun a, pêle-mêle, une bonne raison de vouloir prendre toute sa part à une forte urbanisation de Rungis et de sa proximité.

Il en est ainsi du funeste projet qui verrait les pépinières de la Ville de Paris transférées pour voir s'installer à la place, sur 25 hectares, des centaines de logements présentés adroitement comme un « éco-quartier » en limite de votre ville.

Nul doute que ces milliers de Fresnois, nouveaux venus de tout le département et massés contre Rungis partageraient, en réalité, le quotidien des rungissois avec toutes les nuisances que l'on imagine sans mal. La tranquillité actuelle s'en trouverait considérablement et durablement remise en cause.

.../...

La réimplantation dans le même temps des pépinières sur la plaine de MONTJEAN ne serait qu'un palliatif discutable.

Il n'est pas en effet démontré que la nature du sol favorise ce transfert, il n'est pas davantage certain que les rungissois pourraient en profiter -cet espace de travail étant clos- et au demeurant la circulation engendrée par cette localisation, verrait les aller-venues dans Rungis des véhicules de la Ville de Paris.

Vous le savez aussi, cette réserve foncière si longtemps préservée va voir les opérateurs proposer, pour toutes les bonnes raisons que l'on met en avant dans ces cas là, la construction d'un nombre très important de logements.

Qui peut imaginer, compte-tenu des hectares disponibles, que ces mêmes opérateurs se contenteraient de développer un projet urbain limité ? Vous savez bien qu'il n'en est rien et ce serait pêcher contre l'intelligence de penser qu'une fois le principe de construire des logements admis, on s'en tiendrait là en n'utilisant- pas les possibilités importantes qu'offre cette zone si convoitée.

La ville de Rungis compte ou comptera rapidement 20 % de logements sociaux, c'est-à-dire qu'elle respectera le critère inscrit dans la Loi SRU.

Dans ces conditions, vous avez toute latitude pour discuter, en position de force, le devenir de la ville.

Rien ne conduit l'équipe municipale à renoncer, par avance aux engagements pris devant les rungissois et confirmés il y a deux ans.

Si vous partagez cette manière de voir je suis prêt à vous accompagner et à vous soutenir dans toutes démarches et auprès de toutes les instances pour éviter tout projet contraire au cadre de vie harmonieux actuel et qui viendrait bouleverser l'équilibre d'une ville dont le visage changerait complètement.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

*tr cordialement*



Richard DELL'AGNOLA